

# BTS

## « Gestion de la PME »



26 Avenue F. Mitterrand, 56700 Hennebont  
Tél. : 02 97 85 01 01 - E-mail : ce.0561607t@ac-rennes.fr  
<http://www.lyceevictorhugo-hennebont.com>

# LE BTS GESTION DE LA PME

## Un nouveau diplôme

La Section de Techniciens Supérieurs « **Gestion de la PME** », créée en 2018, est issue de la STS « Assistant de Gestion PME PMI », née en 1994, à la demande de dirigeants de PME, à la recherche d'un personnel polyvalent apte à les seconder dans les tâches de la gestion courante de leur entreprise, leur ménageant ainsi un temps précieux à consacrer au cœur de métier de l'entreprise. Cette formation s'est adaptée aux évolutions de son environnement, et a été remaniée en profondeur : ajouts et mises à jour des savoirs et compétences, mise en place de nouvelles méthodes d'acquisition des compétences et nouvelles formes d'évaluation. Le diplôme est défini par un référentiel de certification commun aux pays de l'Union Européenne.

Concernant la partie professionnelle, le diplôme est fondé sur 4 blocs de compétences, qui couvrent l'ensemble de la polyvalence attendue d'un collaborateur de dirigeant :

- Les **relations avec les clients et les fournisseurs** (processus d'achat/vente, recherche de marchés, évaluation de fournisseurs, élaboration de pièces commerciales, comptabilisation...)
- Le **soutien au fonctionnement et développement de l'entreprise** (contrôle de gestion, analyse financière, organisation, planification, gestion documentaire, gestions des outils digitaux, participation à la communication externe ...)
- La **gestion des risques de toute nature** (risques financiers, commerciaux, informatiques, environnementaux, santé et sécurité au travail, sécurité des biens et des personnes...)
- La **gestion du personnel et des ressources humaines** (administration courante, procédures d'embauches, gestion des dossiers, suivi des absences et congés, préparation de la paie, définition et organisation des besoins de formation...)

## Une nouvelle façon d'apprendre

Le cours « traditionnel », consistant en une acquisition de savoirs, réinvestis par la suite dans des applications n'est plus systématiquement appliqué. Les enseignements sont, lorsque cela est possible, organisés selon la « méthode de cas ». L'étudiant est mis face à une situation concrète d'entreprise avec une problématique et il doit concevoir des solutions pour y répondre. Les savoirs nécessaires sont alors apportés par les enseignants en fonction des besoins, et les solutions proposées sont confrontées et débattues.

## Une nouvelle façon d'obtenir son diplôme

Les établissements agréés (dont le lycée Victor HUGO) permettent aux étudiants de passer une partie des épreuves du diplôme en CCF (Contrôle en Cours de Formation).

Ce sont des épreuves de l'examen organisées au niveau de l'établissement, par les enseignants en charge des disciplines concernées. Ces épreuves sont étalées au cours de 2 années de formation, allégeant ainsi la période de fin de formation où se déroulent l'ensemble des épreuves dites "ponctuelles".

## Les stages en entreprise

L'enseignement est complété par des périodes de stages en entreprise.

Ces stages doivent permettre au futur diplômé :

- d'appréhender les réalités de l'entreprise et d'en percevoir la diversité ;
- de mettre en œuvre les capacités de collecte et de traitement des informations, de communication et de gestion ;
- d'exercer et de développer ses compétences professionnelles en situation réelle.

Les stages se déroulent sur **12 semaines** pendant le temps scolaire, dans une ou deux PME-PMI différentes :

- **6 semaines en 1<sup>ère</sup> année** (en fin de deuxième semestre), pour mettre en oeuvre des compétences dans le domaine de la relation clients/fournisseurs et de la communication,
- **6 semaines en 2<sup>ème</sup> année** (coupées en 2 et 4 semaines) pour mettre en oeuvre des compétences d'analyse, de méthodologie et d'élaboration de solutions dans le cadre d'un projet portant sur la gestion des risques, qu'ils soient commerciaux, financiers, informatiques, environnementaux, liés à la santé et sécurité au travail, ou sur la démarche qualité.

### **Les poursuites d'études**

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études peuvent postuler

- en **licence professionnelle** dans certains IUT (Instituts Universitaires Technologiques) : Ressources Humaines dans les Petites et Moyennes Organisations, Gestion des Ressources Humaines Paye, Gestion des flux, des systèmes d'information et des stocks, Management des systèmes décisionnels, Management de la logistique, de l'organisation, de la gestion industrielle et de la Qualité, Statistiques décisionnelles en marketing, Coordonnateur qualité, santé - sécurité, environnement, Gestion des structures de l'économie sociale, gestion des associations...
- en **licence cursus LMD (Licence, Master, Doctorat) à l'université** : Gestion et Administration des Entreprises, Administration Economique et Sociale, Marketing Commerce et Vente, Economie - Gestion : Spécialité commerce vente, Economie - Gestion : Spécialité : Comptabilité Finance, ...
- en **écoles de commerce**, elles ouvrent de plus en plus leurs portes aux étudiants titulaires d'un BTS pour une admission parallèle.

### **Les emplois visés**

Le technicien supérieur « Gestion de la PME » est le collaborateur direct du dirigeant ou d'un cadre d'une petite ou moyenne entreprise (0 à 250 salariés), mais il est aussi apte à intervenir dans des structures associatives ou des administrations.

Il est chargé d'assurer les fonctions :

- ❖ **Administratives** : communication écrite et orale, gestion de la notoriété et de l'image de l'entreprise, de sa e-réputation, gestion documentaire, administration et gestion du personnel, gestion du système d'information et de l'accès à l'information, veille commerciale, technologique, juridique ...
- ❖ **Comptables** : Facturation, paye, contrôle de gestion, analyse financière, gestion des immobilisations, utilisation de logiciels de traitement de texte, tableur, Progiciel de Gestion Intégrée (PGI), relations avec les services fiscaux, organismes sociaux, ...
- ❖ **Commerciales** : relations avec les clients, les fournisseurs, prospection de clientèle, action publicitaire, ventes, études de marché, gestion d'appel d'offre, fidélisation de clientèle, utilisation de logiciel de dépouillement d'enquêtes, ...

L'assistant est aussi une aide précieuse pour le chef d'entreprise dans des domaines tels que **la gestion du risque** (santé et sécurité au travail, gestion du risque environnemental, du risque financier, des risques informatiques...). Il est aussi une interface fréquente avec de nombreux partenaires externes de l'entreprise (prestataires informatiques, banques, transporteurs, sous-traitants...), mais aussi au niveau interne, en assurant et facilitant la communication et les échanges internes, en mutualisant les connaissances en prévenant et traitant les conflits, notamment par la mise en place d'instruments de dialogue...

## Les débouchés

Le technicien supérieur en gestion de la PME entre dans la vie active avec des responsabilités importantes au niveau d'une petite entreprise. Généralement, il seconde le chef d'entreprise dans ses tâches et ses décisions journalières. Il participe à l'élaboration et au suivi des projets, assure l'évolution et le contrôle des opérations sur le plan de la gestion administrative, comptable, commerciale, financière...

Il peut aussi être rattaché dans une entreprise plus importante à un service plus spécialisé comme la gestion des ressources humaines, les ventes ou l'administratif...

Le technicien supérieur en gestion de la PME peut trouver des débouchés dans tout type d'entreprise artisanale ou industrielle, mais aussi commerciale ou prestataire de services. La polyvalence de la formation lui permet aussi de s'adapter à des structures comme des associations ou des administrations.

Grâce à sa polyvalence, ses qualités professionnelles et selon son dynamisme, le technicien supérieur en gestion de la PME pourra évoluer dans un large éventail de métiers et de responsabilités. L'évolution sera aussi liée à la croissance de la PME, aux compétences et aux qualités personnelles du technicien supérieur en gestion de la PME qui peut aussi s'orienter vers la reprise ou la création d'une PME-PMI.



# L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES EPREUVES D'EXAMEN

## Une formation générale et professionnelle

Les enseignements reposent sur des matières générales et professionnelles. A l'exception de la formation en culture économique, juridique et managériale, toutes les matières reposent sur une organisation des cours qui alterne entre formation en classe entière et formation en groupe. Néanmoins, la culture économique, juridique et managériale est complétée par un enseignement appliqué, qui permet de transférer les connaissances théoriques sur des cas concrets et des situations d'entreprise.

Dans le bloc d'enseignement professionnel, certaines matières sont abordées en 1<sup>ère</sup> année uniquement, d'autres en 2<sup>ème</sup> année uniquement, enfin certaines font l'objet d'un enseignement réparti sur les 2 années.

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Culture générale et expression	1 (+1)	1 (+1)
Anglais	2 (+2)	1 (+2)
Culture économique, juridique et managériale	4	4
Culture économique, juridique et managériale appliquée	1(+0,5)	1(+0,5)
Communication	2(+1)	0 (+ 1)
Relation avec la clientèle et les fournisseurs	2 (+ 3)	0 (+ 1)
Participation à la gestion des risques		2 (+1,5)
Gestion du personnel et participation à la gestion des Ressources Humaines		2 (+ 1)
Soutien au développement et fonctionnement de la PME	2 (+ 2)	3 (+ 2)
Ateliers de professionnalisation	0 (+ 4)	0 (+ 3)
Accès aux ressources informatiques en libre-service	3	3
<b>Total</b>	<b>27,5 h/semaine</b>	<b>28 h/semaine</b>

**N.B. : les horaires entre parenthèses correspondent à des modules en groupe**

**Ex : En relation clients fournisseurs en 1<sup>ère</sup> année, chaque étudiant suit 2 heures de cours en classe entière, et 3 heures en groupe.**

## La possibilité d'une 2<sup>ème</sup> année en apprentissage

A compter de la rentrée 2025, le lycée Victor Hugo offre la possibilité d'effectuer la 2<sup>ème</sup> année de formation en contrat d'apprentissage. Cette possibilité **sera proposée aux étudiants qui auront fait preuve au cours de la 1<sup>ère</sup> année en formation initiale d'une autonomie et d'une capacité de travail suffisantes pour répondre aux exigences de l'alternance.**

Les étudiants en alternance seront inclus dans la classe de leurs camarades, mais disposeront d'un emploi du temps adapté, qui leur permettra de se rendre en entreprise 1 jour par semaine, ainsi que durant les vacances scolaires et les périodes de stage de leurs camarades de classe. Ils disposeront d'un suivi particulier assuré par les professeurs de la section, et de temps de travail en autonomie dans les locaux du lycée.

Pour les étudiants en alternance, le temps de travail hebdomadaire sera de **35 heures par semaine** :

- En semaine « classe » : 28 heures de cours, suivi et travail en autonomie au lycée, et 7 heures de formation en entreprise,
- En semaine « entreprise » : 35 heures de formation en entreprise.

Les semaines « classe » correspondent au temps scolaire normal, jusqu'au mois de mai (date des examens).

Les semaines « entreprise » correspondent aux vacances scolaires, aux périodes de stage (2 semaines en décembre, 4 semaines en mars), ainsi qu'à la période de la mi-mai jusqu'à la fin du contrat d'apprentissage fin juillet.

### Rémunération

Un jeune préparant une deuxième année de BTS en apprentissage après avoir effectué une première année sous statut étudiant doit percevoir une rémunération au moins égale à une 2<sup>ème</sup> année d'apprentissage en application de l'article D6222-32 du code du travail (il est considéré comme ayant effectué une première année d'apprentissage). L'apprenti sera donc rémunéré à hauteur de 51 % du SMIC s'il a entre 18 et 20 ans, 61 % du SMIC s'il a entre 21 et 26 ans.

# LES EPREUVES

Les épreuves se déroulent soit en Contrôle en Cours de Formation (CCF) dans les établissements sur les deux années, soit en épreuves ponctuelles en fin de deuxième année. Elles sont encadrées par des professeurs et des cadres ou responsables d'entreprises. Selon les matières, ce sont des épreuves orales, écrites et/ou pratiques.

Matières	Epreuves du diplôme		Coef
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	
E 1 Culture générale et expression		Epreuve écrite ponctuelle finale. 4 H	4
E 2 Langue vivante 1 (Anglais)		CCF 2 <sup>ème</sup> semestre 2 <sup>ème</sup> année + 2 épreuves ponctuelles (1 orale (20mn) ; 1 écrite (2 H) 2 <sup>ème</sup> semestre 2 <sup>ème</sup> année	1  2
E3 Culture économique, juridique et managériale		Epreuve écrite commune ponctuelle finale. 4 H	6
E4 Relation avec la clientèle et les fournisseurs et communication	Elaboration des cas supports du CCF	CCF 1 <sup>er</sup> semestre 2 <sup>ème</sup> année	6
E5 Gestion de la PME 2 sous épreuves E5.1 Gestion des risques E5.2 Gestion des ressources humaines		CCF 2 <sup>ème</sup> semestre 2 <sup>ème</sup> année  Epreuve écrite ponctuelle finale. 2,5 H	4  4
E6 Soutenir le fonctionnement et développement de la PME		Epreuve écrite ponctuelle finale. 4,5 H	6



# LA SPECIFICITE DE LA FORMATION AU LYCEE VICTOR HUGO

L'équipe pédagogique du Lycée Victor HUGO a souhaité compléter la formation et enrichir le cursus de ses étudiants. Pour cela, une stratégie d'internationalisation, adossée au projet d'établissement a été élaborée.

***L'objectif est de permettre à nos étudiants d'accéder au marché européen pour réaliser leur stage, leur poursuite d'études, ou encore leur recherche d'emploi.***

Depuis 2014, nos partenariats avec des lycées européens se consolident et s'élargissent grâce à l'élaboration de projets Erasmus+, de projets e-Twinning, d'envoi et d'accueil d'élèves en mobilité de longue durée (2 mois).

***Nous projetons la mise en place de stages à l'étranger pour nos étudiants, grâce à l'élaboration d'une charte Erasmus.***

## Participation à des projets européens

*Projet « Erasmus+ »  
« Fit for Work in  
Europe »  
2014-2017*



2014-2015



2015-2016



2016-2017



*Projet financé par  
l'Union Européenne*

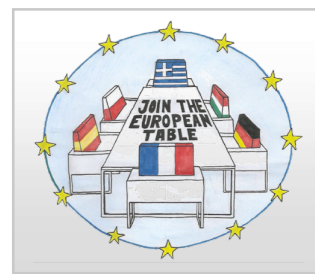
*Projet « Erasmus+ »  
« Join the European  
table »  
2018-2021*



*2018-2019*



*2019-2020*



*2020-2021*

*Projet financé par  
l'Union Européenne*

*Projet « e-Twinning »  
« Youth on the way  
to a sustainable Europe »  
2021-2022*



*Projet « e-Twinning »  
« Let's be sustainable »  
2022-2023*





*Présentation du projet  
e-Twinning sur les 17 ODD de l'agenda 2030  
entre 3 lycées : Lahr, Siedlce et Hennebont*







*Nos accueils et envois de  
jeunes en « mobilité de  
longue durée » dans nos  
pays partenaires (2 mois)  
2020-2022*

*Nos mobilités de longue durée en 2020  
dans le projet "Join the European table"*



**To France**  
**To Poland**  
**To Germany**

*From Germany*  
*From France*  
*From Poland*  
*From France*  
*From France*



*Remise  
des Europass  
10.09.21*



*Les mobilités de longue durée  
reçues en 2020, 2022, 2023 et 2024*








**Anna-Cristina STANCA**  
 Du 14/09 au 18/11/2020  
**Magdalena MIFCZAREC**  
 Du 03/10 au 10/12/2020  
**Weronika RYTEL**  
 Du 06/10 au 04/12/2021  
**Maja KOZAK**  
 Du 21/09 au 11/11/2023  
**Malwina KUZMA**  
 Du 26/09 au 26/11/2024



Funded by the European Union

# Le "réseau Victor HUGO"

**Participation aux jurys d'examen** (V.A.E ; BTS ; BTS Blancs, CCF) ;

**Témoignages à la remise des diplômes** (sur leurs métiers et leurs postes) ;

**Conférences** auprès de nos étudiants sur des thèmes professionnels ;

**Intégration de nouveaux stagiaires** et aujourd'hui **recrutement de nos jeunes diplômés** dans leurs entreprises.

Voilà comment nos anciens étudiants et donc nos **nouveaux partenaires professionnels** **encouragent nos nouvelles recrues.**



# LA VIE ETUDIANTE

## Situation

Le lycée d'Hennebont est situé dans un cadre agréable, au cœur d'une ville moyenne à 15 minutes de Lorient (bus à l'entrée du lycée).

## Repas

Les étudiants bénéficient d'une carte magnétique donnant la possibilité de déjeuner au self de l'établissement (prix d'un repas : de 1€ à 4.60€ selon le coefficient familial).

## Le matériel

Les étudiants ont accès au matériel informatique du lycée en libre service, dans la limite des heures d'ouverture de l'établissement. L'informatique est le premier outil de l'assistant de gestion et est primordial pour l'élaboration de ses travaux. De plus, le lycée met à la disposition des étudiants un local. Les étudiants trouveront aussi différentes revues et des ouvrages à caractère professionnel et de culture générale au CDI.

## La journée d'accueil et le séminaire d'intégration

Les étudiants de deuxième année organisent une journée d'accueil.

Au programme : visite du lycée, attribution d'un étudiant parrain pour être guidé dans ses débuts au lycée, lui apporter éventuellement un soutien scolaire, l'aider dans la présentation de la formation et des spécificités notamment des épreuves d'examen.

Un peu plus tard dans l'année ils proposent un séminaire d'intégration. En général celui-ci se déroule sur une journée et alterne activités pédagogiques et activités ludiques et sportives (kayak, accrobranche, raid safari 4X4...). Encadrée par l'équipe enseignante, cette journée est un moment important de l'année pour souder une équipe de travail.

## L'Association des étudiants « MERCURE »

Les étudiants sont membres de l'association Mercure, créée dans un but pédagogique.

## La sécurité sociale

L'étudiant bénéficie du régime de la sécurité sociale.

## Bourse d'enseignement supérieur

L'obtention d'une bourse d'études est possible en STS.

Il faut saisir le dossier social étudiant sur Internet à l'adresse suivante :

[www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr).

Dans le cas d'un stage à l'étranger, l'étudiant peut bénéficier, sous certaines conditions, d'une bourse « Jeunes à l'international ».

## Le logement

HENNEBONT BLAVET HABITAT propose des logements à proximité du lycée.  
Coordonnées : 1, rue Maurice Thorez, 56700 Hennebont, Tél. : 02 97 89 45 59.

# COMMENT INTEGRER CETTE FORMATION ?

## Atouts pour être technicien supérieur en « Gestion de la PME »

- ❖ Maîtrise de la langue française écrite et orale,
- ❖ Comportement autonome, dynamique mais surtout motivé,
- ❖ Capacité d'analyse et de synthèse,
- ❖ Sens des relations humaines et de la communication,
- ❖ Faculté d'adaptation,
- ❖ Polyvalence des compétences,
- ❖ Bon niveau d'anglais,
- ❖ Bonne culture générale.

## Admission

L'admission dans cette formation est possible pour

- des titulaires du **baccalauréat STMG**
- des titulaires du **baccalauréat professionnel**, prioritairement : métiers de la comptabilité, du secrétariat
- des titulaires **d'un baccalauréat général, ou des étudiants sortant d'études post-bac ou autres, motivés par la formation**

L'admission se fait sur examen du dossier de candidature par une commission de sélection composée d'enseignants de la section et du chef d'établissement. La commission établit une liste d'admission classée selon l'ordre de priorité accordé au candidat.

## Procédure d'admission

Le candidat doit compléter son dossier sur la plateforme d'admission [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

**Du 15 janvier au 13 mars 2025** : Inscription sur Parcoursup et saisie des vœux par les candidats

**Mercredi 2 avril 2025** : dernier jour pour finaliser le dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun des vœux

**Lundi 2 juin 2025** : **début de la phase d'admission**. Les lycéens prennent connaissance des décisions des établissements de l'enseignement supérieur pour chaque vœu et reçoivent des propositions, ils devront y répondre dans un délai limité. Au-delà, la place sera libérée pour un autre candidat.



# PORTES OUVERTES

Les enseignants de la Section de Techniciens Supérieurs

« Gestion de la PME »

auront le plaisir de vous recevoir au lycée Victor Hugo d'Hennebont le :

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2025**

**de 9h00 à 12h30**

Vous pourrez ainsi obtenir des réponses aux questions que vous vous posez sur la formation et les conditions d'études, et découvrir notre établissement.

